



Comme souvent, le couple incarné par Emmanuelle Seigner et Kool Shen ne connaît pas le souhait de leur enfant concernant le don d'organes.

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017

- Le Registre national des refus, tenu par l'Agence de la biomédecine, sera désigné comme le « moyen principal » d'expression de l'opposition au don d'organes**, mais on peut toujours confier son refus à un proche. L'inscription pourra se faire directement en ligne sur registrenationaldesrefus.fr.
- Dans le cas d'un refus exprimé de vive voix, il reviendra aux proches d'en signer une retranscription écrite lorsqu'ils seront interrogés par les équipes médicales.
- Des règles de bonnes pratiques concernant l'abord des proches seront diffusées aux professionnels.

DON D'ORGANES le film qui bouscule

“Réparer les vivants”, de Katell Quillévéré, sort le 2 novembre. L'adaptation du best-seller de Maylis de Kerangal montre avec une incroyable justesse les étapes d'une greffe, du donneur au receveur. Plus efficace qu'une campagne de communication!

Un coup de fil peut changer le cours d'une vie. Marianne (Emmanuelle Seigner*) est appelée par l'hôpital du Havre : Simon (Gabin Verdet), son fils aîné, se trouve dans un coma irréversible après un accident. A Paris, Claire (Anne Dorval), atteinte d'une grave maladie cardiaque, est contactée quelques heures plus tard par son médecin : le greffon qui peut la sauver est enfin disponible. « J'ai dévoré le roman de Maylis de Kerangal, explique la réalisatrice, Katell Quillévéré. Il m'est apparu comme une évidence de le porter à l'écran. L'idée qu'une communauté (pilote d'avion, chauffeur de taxi, policiers, professionnels de santé...) mette tout en œuvre pour transformer la mort et prolonger la vie est très belle, et je voulais montrer comment cette chaîne de solidarité s'organise. A la fin du tournage, j'ai pris ma carte de donneur (même si elle n'a pas de valeur légale !). Si mon film peut aider chacun à avancer dans cette réflexion, j'aurais atteint mon but. »

Un consentement présumé

En France, nous sommes tous donneurs potentiels, sauf si nous avons exprimé notre refus, soit en informant nos proches, soit en nous inscrivant sur le Registre national des refus de dons d'organes (voir encadré). En l'absence de trace écrite, c'est l'infirmier de coordination – accompagné du réanimateur – qui a la mission d'interroger les proches sur la position du défunt. On comprend dans le film à quel point elle est complexe : Thomas (Tahar Rahim), qui incarne ce rôle, est en prise directe avec la douleur des parents de Simon.

« Dans la majorité des cas, les circonstances du décès sont brutales (accident de la route, AVC...), rapporte Régis Quéré, infirmier coordinateur à l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris), et consultant sur le film. Les proches sont déjà très éprouvés lorsque nous évoquons le don d'organes et, souvent, ils ne savent pas ce que la personne aurait souhaité. Le plus difficile est de leur faire comprendre le décès en cas de mort cérébrale – le cœur bat encore. S'il n'y a pas d'opposition, nous coordonnons la démarche de don et organisons le prélèvement. Il y a, bien sûr, des oppositions au don (environ 35 %). Certaines craintes persistent. J'espère que le film convaincra que le respect du donneur est au cœur de notre métier. »

Le cœur, un organe sensible

C'est une transplantation cardiaque que le roman a choisi de mettre en scène. « Plus encore que les autres greffes, elle peut soulever des peurs irrationnelles du côté du receveur », fait remarquer le Pr Olivier Bastien, directeur du prélèvement greffe organes-tissus à l'Agence de la biomédecine. « Mes sentiments vont-ils changer ? », « Si je suis un homme, puis-je recevoir le cœur d'une femme ? »... C'est également une opération risquée et il peut arriver que des malades se demandent « si tout cela en vaut vraiment la peine ». Claire, dans le film, n'échappe pas à ce dilemme. Vivre avec « le cœur d'un mort » peut se révéler très culpabilisant. « C'est grâce à sa mort que je vais vivre. » « C'est pourquoi les patients en attente de greffe bénéficient d'un suivi médical, mais aussi psychologique », rappelle le Pr Bastien. Conscients du cadeau que la vie leur a fait, beaucoup expriment (en tout anonymat) leur gratitude à la famille du donneur par le biais de l'Agence de la biomédecine, comme la loi les y autorise. « J'espère avoir fait un film qui rend hommage à la vie et à la solidarité, confie la réalisatrice. Plus que jamais nous avons besoin de nous sentir reliés les uns aux autres, mais aussi de nous interroger sur ce qui fait sens pour nous. Je tenais beaucoup à cette scène qui montre l'infirmière se décidant enfin à dire “Je t'aime” à son amant par texto, après avoir vu les parents de Simon en larmes. C'est le rôle du cinéma : nous aider à sortir de nos peurs, à lâcher nos émotions, pour mieux affronter la vie. »

Par Valérie Josselin

* Voir « Rencontre » p. 16. ** Pour le moment, l'inscription sur le Registre national des refus de dons d'organes se fait par un formulaire papier disponible sur dondorganes.fr.